



Rencontre avec Margrethe VESTAGER

Commissaire européenne à la Concurrence

le 7 novembre 2016 à Bruxelles

Madame VESTAGER est la Commissaire européenne qui supervise la mise en demeure de l'Etat français (et donc d'EDF) sur la mise en concurrence des concessions hydrauliques. Force est de constater que le discours est différent de celui du Gouvernement et de nos dirigeants.

Depuis janvier 2016, une inter-syndicale composée de Cfdt, CFE-CGC, CGT et FO associées aux deux organisations syndicales européennes IndustriALL & EPSU, organise des rencontres avec toutes les composantes nationales et européennes.

Grâce à la mobilisation des agents et à l'unité syndicale sur ce dossier, nous avons pu rencontrer le lundi 7 novembre 2016, « la patronne » de la Direction de la concurrence afin d'obtenir des réponses claires sur l'avenir des concessions hydroélectriques françaises. Cette rencontre est une première pour la Commission européenne.

Lors d'un échange de plus d'une heure, nous avons pu exposer nos arguments et mieux cerner les attentes de la Commission européenne vis-à-vis de l'Etat français et donc d'EDF.

Nous ne partageons évidemment pas les positions réaffirmées de la Commission sur les bienfaits de l'ouverture des marchés de l'électricité qu'elle réaffirme et souhaite continuer à promouvoir. Pour autant Madame VESTAGER a été très à l'écoute de nos analyses sur :

- l'avenir des hydrauliciens, leur statut et leurs conditions de travail,
- l'importance des missions de service public que porte le modèle énergétique français,
- l'urgence à faire face à la situation financière extrêmement dégradée d'EDF,
- la montée de l'euroscpticisme particulièrement dans les territoires ruraux où sont implantés les ouvrages hydroélectriques.

Madame VESTAGER a clairement affirmé sa volonté de trouver avec les autorités françaises une solution « workable » (réalisable) qui permette de débloquer cette situation au plus vite. L'objectif est de favoriser la relance des investissements et de répondre ainsi aux besoins des territoires et aux attentes légitimes des salariés.

Nous demandons au Gouvernement français d'être actif sur ce dossier et de faire au plus vite des propositions pour sortir définitivement de ce contentieux. Selon la Commissaire, c'est au Gouvernement de prendre ses responsabilités et de proposer une solution qui intègre les dimensions sociales, sociétales et environnementales.

Nous demandons aussi à EDF de cesser d'utiliser « la menace » de l'action de la Commission européenne pour justifier les baisses d'effectifs, les réductions drastiques des investissements, l'abandon des territoires et l'accélération des réformes de structures.

PAR NOS ACTIONS, ENSEMBLE, DEFENDONS L'AVENIR DE L'HYDRAULIQUE EN FRANCE ET LES EMPLOIS DANS LES TERRITOIRES.

Nous ne passerons pas l'hiver sans que les hydrauliciens se mobilisent pour faire la démonstration que le modèle énergétique français est indispensable à la sécurité énergétique européenne !